

Case management formation professionnelle

Différents services unis autour de solutions d'intégration

Pour aider les jeunes à terminer leur formation postobligatoire et à s'insérer dans le monde du travail, une nouvelle structure interinstitutionnelle a été créée dans les cinq centres d'orientation du canton de Vaud: les Guichets régionaux de la Transition 1.

Par Lionel Jacquier

— Les Guichets T1 sont depuis janvier 2010 la structure de référence pour toutes les questions relatives à la transition entre l'école, la formation professionnelle et le monde du travail. But: atteindre l'objectif du programme fédéral d'action «case management pour la formation professionnelle», de porter le taux de jeunes ayant achevé une formation postobligatoire à 95% d'ici à 2015. Le public cible des Guichets T1 provient de trois flux distincts. Pour chacun existent des bénéficiaires, des acteurs et des moyens de dépistages spécifiques.

• Le flux I concerne les élèves arrivant en fin de scolarité obligatoire. Tous ceux qui sont susceptibles de rencontrer des difficultés d'insertion y sont repérés, sur la base d'informations liées à leur cursus scolaire et à l'aide d'un baromètre d'insertion. Composée du psychologue conseiller en orientation, du titulaire de la classe et d'un représentant de la direction de l'établissement scolaire, une cellule évalue ensuite chacune des situations dépistées comme potentiellement problé-

matique et la transmet au Guichet T1. En fonction du profil et du besoin du jeune, différents types de suivis sont proposés, tels que des points de situation réguliers ou l'attribution de mesures individualisées de type coaching. Ces mesures permettent de suivre de près les étapes du projet des élèves et de maximiser leurs chances d'insertion professionnelle.

• Le flux II concerne les jeunes en formation postobligatoire. Il s'agit ici de suivre les étudiants et apprentis en difficulté ou en rupture de formation. Une procédure d'identification et de signalement administratif systématique des ruptures a été instaurée, en étroite collaboration avec les écoles du degré secondaire II. Les différents lieux de formation sont tenus d'informer les Guichets T1 des ruptures de formation avérées. Chacune des situations transmises est évaluée par le coordinateur case manager (C-CMr), qui définit la prestation ou la mesure d'insertion qui convient le mieux au profil et à la situation du jeune.

• Le flux III concerne les moins de 25 ans qui sont hors du système de formation. Ces derniers peuvent s'adresser spontanément au Guichet T1 de leur région ou via les institutions partenaires (Service de l'emploi, services sociaux ou éducatifs, Centre régional d'orientation). Dans ces cas, une collaboration entre le C-CMr et les membres du réseau du jeune permet d'évaluer chaque situation et de fournir les prestations appropriées.

Trois types de prestations

Chaque personne adressée à l'un des Guichets T1 fait l'objet d'une analyse spécifique par le C-CMr. Ainsi, en fonction de son parcours et de sa situation dans le processus d'insertion professionnelle, trois types de prestations peuvent lui être proposées. L'inscription dans une mesure de transition à plein temps, voire à temps partiel, est une prestation principalement offerte aux jeunes issus du flux I. Il existe dans le canton de Vaud une dizaine de structures de transition visant à améliorer les chances d'inser-

Le public des Guichets T1 réparti en trois catégories

<p>Les bénéficiaires</p>	<p>Flux I: Scolarité obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voie secondaire à options (VSO) • Voie secondaire générale (VSG) • Enseignement spécialisé (OES) 	<p>Flux II: Formation postobligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gymnases • Ecoles des métiers • Apprentissage dual • Structures de transition 	<p>Flux III: Hors système de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 15 à 25 ans, sans formation, en difficulté • Migrants primo-arrivants • Jeunes au bénéfice du revenu d'insertion (RI)
<p>Les acteurs</p>	<p>Cellule d'insertion d'établissement Direction, maîtres de classe, psychologues conseillers en orientation, etc.</p>	<p>Réseau Enseignants, psychologues conseillers en orientation, conseillers aux apprentis (TEM), commissaires professionnels, etc.</p>	<p>Réseau Assistants sociaux, éducateurs sociaux, psychologues, conseillers en orientation, etc.</p>

La pratique

«Les jeunes en danger sont identifiés plus rapidement»

Isabel Taher-Sellés est la directrice de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud, l'organisme qui a mis en œuvre le système des guichets régionaux de la Transition 1. — Interview: Lionel Jacquier

PANORAMA: Mme Taher-Sellés, quel bilan tirez-vous après deux ans de fonctionnement des Guichets T1?

Isabel Taher-Sellés: Nous avons aujourd'hui une meilleure connaissance du profil des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion. En termes de prestations fournies, plus de 900 suivis de situations, 300 coachings et 750 bilans approfondis ont été réalisés la première année. Au total, ce sont 1431 jeunes qui ont bénéficié d'un suivi individualisé par nos coordinateurs case managers. Grâce au travail fourni par les cellules d'insertion dans le flux I, nous pouvons également repérer plus précocement les élèves à risques et mettre en place un suivi longitudinal de tous ces jeunes. Ils sont plus de 3200 à en bénéficier annuellement. En bref, nous possédons désormais une meilleure capacité d'anticipation et d'accompagnement des personnes à risques.



Isabel Taher-Sellés: «Il n'est pas toujours facile de proposer la bonne mesure.»

sonnement de relations interinstitutionnelles qui impliquent une volonté de collaboration sans faille, ceci dans l'intérêt du jeune.

Quelles sont les possibilités d'amélioration du système?

Vu sa complexité et la multiplicité des acteurs impliqués, des ajustements doivent être menés sur une base régulière. Il faut du temps pour que les nombreux partenaires apprennent à se coordonner de façon optimale. Au gymnase ou dans les écoles professionnelles, par exemple, les habitudes de collaboration sont moins rodées qu'à l'école obligatoire, d'où la nécessité d'expliciter encore davantage les objectifs visés par le concept du «case management pour la formation professionnelle». La diversité des profils des bénéficiaires de nos prestations constitue aussi un défi majeur. Il n'est pas toujours facile de proposer la mesure parfaitement adaptée à chaque jeune. —

tion des jeunes dans le monde du travail. Il s'agit de les diriger vers les structures appropriées. Dans cette optique, le Guichet T1 centralise, gère et coordonne toutes les demandes d'inscription dans les mesures de Transition 1. Son préavis est obligatoire pour y accéder.

Autre prestation des Guichets: le bilan d'orientation. Il s'effectue sous la forme d'entretiens, de tests d'aptitudes, d'intérêt et de personnalité, voire de stages d'observation. Le bilan vise à aider le bénéficiaire à trouver une solution – le métier, la formation ou l'insertion dans le monde du travail – la plus adaptée.

Enfin, une prestation de coaching vise à aider les jeunes à s'insérer durablement dans une formation, une structure de transition ou dans le monde du travail. Elle se concrétise par des entretiens individuels et des ateliers collectifs centrés sur le développement d'un projet, l'élaboration d'un dossier de candidature, la préparation aux entretiens d'embauche, l'organisation de stages et de cours d'appui, et par la mise en place d'un réseau de soutien. —

Une politique complexe

Les Guichets T1 sont le fruit d'une politique publique complexe. Afin d'améliorer l'efficience de l'ensemble des dispositifs opérationnels au sein de la Transition 1, une direction interservices a été créée. Présidée par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), elle est composée des chefs des Services de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), de protection de la jeunesse (SPJ), de l'emploi (SDE), des Directions générales de l'enseignement obligatoire (DGEO) et postobligatoire (DGEP). La politique actuelle vise à repérer tous les jeunes en difficulté d'insertion, afin de les accompagner vers une mesure d'intégration ou de formation adaptée.

En lisant votre brochure de présentation des Guichets T1, une impression de simplicité se dégage de cette structure. Pourtant il s'agit là d'un système très complexe?

En effet, l'exécution de la mission des Guichets T1 est sous-tendue par le pilotage de la Direction interservices de la Transition 1. Celle-ci regroupe trois départements et les responsables de six services étatiques dont les missions concernent l'insertion professionnelle et, à terme, l'intégration et le maintien dans le monde du travail. C'est un système à la fois dynamique et ambitieux nécessitant des régulations en continu. Sur le terrain, cela se traduit par un foi-